



DÉCLARATION

de Perte
 Vol

de CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
(carte grise)
Article R 322-10 du Code de la Route

Exemplaire n°1
Destiné au déclarant
IMPORTANT

Ce document permet seulement de circuler sans carte grise pendant un délai D'UN MOIS à compter de la date de la présente déclaration.

Cadre réservé à l'Administration qui reçoit la déclaration

- Pièce justificative de l'identité du déclarant : _____
(Voir liste au verso de la demande de duplicata)

Numéro : _____ Date et lieu de délivrance : _____

Autorité ayant délivré la pièce d'identité : _____

Le _____
Signature et cachet,

- En cas de vol préciser : procès-verbal n° : _____

établi le _____ par _____

DÉCLARANT

Cadre réservé au déclarant - A remplir au stylo à bille en lettre capitales

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom et prénoms _____
(pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille, éventuellement suivi du nom du conjoint)

Date et lieu
de naissance

J	M	A					

 Lieu _____
(pour les grandes villes préciser l'arrondissement)

Domicile habituel
Code postal _____

Adresse actuelle
Code postal _____

VÉHICULE

GENRE _____ MARQUE _____ Puissance en CV _____

Numéro d'immatriculation

--

 Pour les exploitants agricoles, préciser le n° d'exploitation

--

ÉLÉMENTS SUR LA DISPARITION DE LA CARTE GRISE

Date _____ Lieu _____

Circonstances

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par l'article 154 du Code pénal

Fait à _____, le _____
Signature du déclarant,

